

Impasse

Vous êtes sans doute au courant des déclarations formulées récemment à une séance de la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies. J'imagine que vous partagez la déception qu'éprouvent la plupart des membres de cet organisme en présence de l'impasse où leurs délibérations viennent d'aboutir et dont ils ne peuvent sortir par leurs propres moyens. Il leur faut désormais saisir un tribunal supérieur des questions en litige. A cette fin, ils sont tombés d'accord pour exposer la situation sous son vrai jour d'abord au Conseil de sécurité, puis à l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de la session régulière qui doit s'ouvrir en septembre prochain à Paris.

Je veux préciser que la majorité des membres de la commission, en proposant une telle façon de procéder, ne se tiennent pas pour battus. Leur efforts en vue d'élaborer un régime de contrôle international à l'égard de l'énergie atomique n'ont pas été vains. Au contraire, ils ont la certitude d'avoir, dans leurs conclusions, tracé sur le plan technique les cadres d'une réglementation pratique que toutes les nations finiront par approuver et mettre en vigueur. Après avoir accompli la partie de leur tâche qui porte principalement sur des questions d'ordre scientifique et technologique, ils préfèrent laisser à l'Assemblée générale des Nations Unies le soin d'examiner plus attentivement l'aspect politique du problème.

Ne vous y méprenez pas. Cette décision de la majorité des membres met les éléments réactionnaires, ignorants et timides en demeure de se rendre aux nouvelles idées d'organisation internationale suscitées par l'avènement de l'âge atomique. Cet appel à l'Assemblée générale se fondera sur les arguments qu'on a fait valoir au sein de la commission, les renseignements qu'on y a recueillis et la conviction qu'ils ont fait naître chez quatorze nations, parmi les dix-sept qui ont participé aux travaux.

Je ne sous-estime pas la résistance qu'il reste à vaincre. Je signale cependant que nous avons réalisé des progrès notables et c'est d'un coeur léger que nous entreprenons une oeuvre dont le succès favorisera toutes les nations. Récapitulons, si vous le voulez bien.

Progrès accomplis

Les recherches qui ont précédé la mise en oeuvre de l'énergie atomique vous intéressent sans doute d'une façon particulière, puisque le Canada a collaboré étroitement avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis aux travaux qui ont permis l'utilisation de cette puissance à des fins militaires. La nouvelle arme a joué un rôle décisif en abolissant d'un coup toute résistance dans l'archipel nippon et en provoquant la capitulation des troupes japonaises sur tous les théâtres d'opérations. Nous ne saurions oublier que le premier emploi de l'énergie atomique a marqué la fin des épreuves imposées à tous les peuples par la deuxième guerre mondiale, à laquelle nous avons participé pour défendre notre mode de vie que menaçait le régime inique auquel les autocrates de l'Axe voulaient asservir le monde.

Durant la dernière étape de la seconde guerre mondiale, la 6e Division, formée au Canada après la victoire en Europe, se préparait à débarquer et à combattre au Japon. Le succès des bombardements atomiques nous a épargné de nombreuses pertes en homme. Le fait d'avoir